



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD  
SÉANCE DU 27 MARS 2025 À 18 HEURES 30  
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Nombre de conseillers :  
en exercice : 58  
présents : 42  
absents représentés : 12  
absents excusés : 4

CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SÉANCE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept du mois de mars à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Henri ARBEILLE, Jean-Luc ASCHARD, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Francis BETBEDER, Hervé BOUYRIE, Emmanuelle BRESSOUD, Valérie CASTAING-TONNEAU, Frédérique CHARPENEL, Nathalie DARDY, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Sylvie DE ARTECHE, Jean-Luc DELPUECH, Bertrand DESCLAUX, Mathieu DIRIBERRY, Gilles DOR, Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Régis DUBUS, Dominique DUHIEU, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Olivier GOYENECHÉ, Isabelle LABEYRIE, Pierre LAFFITTE, Éric LARROQUETTE (suppléant de M. Éric LAHILLADE), Alexandre LAPÈGUE, Marie-Thérèse LIBIER, Aline MARCHAND, Élisabeth MARTINE, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Kelly PERON, Jérôme PETITJEAN, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Mickaël WALLYN.

Absents représentés :

Mme Alexandrine AZPEITIA a donné pouvoir à M. Jean-François MONET, M. Pascal CANTAU a donné pouvoir à Mme Sylvie DE ARTECHE, M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à M. Régis DUBUS, Mme Géraldine CAYLA a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, Mme Séverine DUCAMP a donné pouvoir à M. Mathieu DIRIBERRY, Mme Florence DUPOND a donné pouvoir à M. Alain SOUMAT, M. Patrick LACLÈDÈRE a donné pouvoir à M. Louis GALDOS, M. Cédric LARRIEU a donné pouvoir à Mme Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Mme Isabelle MAINPIN a donné pouvoir à Mme Frédérique CHARPENEL, Mme Nathalie MEIRELES-ALLADIO a donné pouvoir à Mme Armelle BARBE, Mme Virginie VAN PEVENAGE a donné pouvoir à M. Alexandre LAPEGUE, M. Christophe VIGNAUD a donné pouvoir à M. Pierre PECASTAINGS.

Absents excusés :

Mesdames et Messieurs Véronique BREVET, Lionel CAMBLANNE, Olivier PEANNE et Serge VIAROUGE.

Secrétaire de séance : M. Jean-Luc DELPUECH.

**OBJET : FINANCES COMMUNAUTAIRES - REPRISE PAR ANTICIPATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024 AU BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET ANNEXE PORT DE CAPBRETON**

**Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE**

Conformément à l'article L. 2311-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.



Toutefois, les résultats peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire, au 31 janvier, avant même l'adoption du compte de gestion et du compte administratif. Ainsi, l'organe délibérant peut, au titre de l'exercice clos N-1, procéder à la reprise anticipée des résultats de cet exercice.

Lors du vote du compte administratif, avant le 30 juin 2025, les résultats seront définitivement arrêtés et le conseil communautaire devra, si les résultats définitifs font apparaître une différence avec les montants repris par anticipation, procéder à la régularisation dans la plus proche décision budgétaire.

La reprise des résultats de l'exercice 2024 par anticipation est destinée à la couverture des besoins de financement du budget primitif 2025.

Afin de satisfaire aux exigences de la nomenclature M4, cette reprise anticipée doit être justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public, accompagnée d'un tableau des résultats de l'exécution du budget 2024 visé par le comptable public et de l'état des restes à réaliser au 31 décembre.

Il est proposé l'affectation anticipée du résultat ci-dessous pour le budget annexe « Port de Capbreton » :

Informations préalables :

Solde d'exécution d'investissement 2024	229 994,71
Solde Restes à réaliser au 31/12/2024	- 124 750,00
<u>Capacité</u> de financement section d'investissement	105 244,71

Proposition d'affectation du résultat de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement 2024	1 249 620,68
→ Report en fonctionnement (R002)	1 249 620,68
→ Affectation au R1068 - recette investissement	0,00

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

*VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2311-5, R. 2311-11 et R. 2311-12 ;*

*VU les statuts de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral PR/DCPPAT/2024/n°107 en date du 8 avril 2024 portant modification des statuts de la Communauté de communes ;*

*VU les délibérations du conseil communautaire en date du 17 décembre 2015, 27 septembre 2016, 2 mai 2017, 6 décembre 2018, 26 novembre 2020, 25 mars 2021, 25 novembre 2021 et 28 mars 2024 portant définition et modifications de l'intérêt communautaire des compétences de MACS qui y sont soumises ;*

*CONSIDÉRANT les résultats de l'exercice 2024 et la possibilité de les reporter, par anticipation, sur le budget primitif 2025 pour couvrir des besoins de financement ;*

Décide, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- d'approuver les tableaux des résultats de l'exécution du budget annexe « Port de Capbreton »,
- de reporter, par anticipation, les résultats 2024 sur le budget primitif 2025, tels que décrits sur les tableaux annexés à la présente,
- de s'engager, si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation au budget primitif 2025, à procéder à leur régularisation dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et avant la fin de l'exercice,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre tout acte et à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente.



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme  
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 27 mars 2025

Le président,

Pierre Froustey



Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

**Publié en ligne le 07/04/2025**

ID : 040-244000865-20250327-20250327D02B6-DE





## RESTES A REALISER 2024

## BUDGET PORT DE CAPBRETON

## DEPENSES

Super-opération Opération		PAS DE SUPER OPERATION PAS D OPERATION		
Nature	BP 2024	Réalisé 2024	RAR 2024	
13911 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	37 000,00	0,00	0,00	
1641 EMPRUNTS EN EURO	124000	123781,55	0	
<b>Total</b>	<b>Total Opération PAS D OPERATION</b>	<b>161 000,00</b>	<b>123 781,55</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>	<b>Total Super-opération PAS DE SUPER OPERATION</b>	<b>161 000,00</b>	<b>123 781,55</b>	<b>0,00</b>
Super-opération Opération		O 201	OPERATION VOTEE DESENSABLEMENT	
Nature	BP 2024	Réalisé 2024	RAR 2024	
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	3 994 765,00	3 191 089,79	111 270,00	
238 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	369 108,97	0,00	0,00	
<b>Total</b>	<b>Total Opération DESENSABLEMENT</b>	<b>4 363 873,97</b>	<b>3 191 089,79</b>	<b>111 270,00</b>
Super-opération Opération		O 203	OPERATION VOTEE INSTALLATIONS PORTUAIRES	
Nature	BP 2024	Réalisé 2024	RAR 2024	
2188 AUTRES	125 000,00	0,00	0,00	
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	20 000,00	0,00	0,00	
<b>Total</b>	<b>Total Opération INSTALLATIONS PORTUAIRES</b>	<b>145 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Super-opération Opération		O 205	OPERATION VOTEE BORNES INTELLIGENTES	
Nature	BP 2024	Réalisé 2024	RAR 2024	
2318 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	350 000,00	278 550,20	0,00	
<b>Total</b>	<b>Total Opération BORNES INTELLIGENTES</b>	<b>350 000,00</b>	<b>278 550,20</b>	<b>0,00</b>
Super-opération Opération		O 206	OPERATION VOTEE CAPITAINEE	
Nature	BP 2024	Réalisé 2024	RAR 2024	
2154 MATERIEL INDUSTRIEL	0,00	1 150,00	0,00	
2183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	17 500,00	8 136,35	0,00	
<b>Total</b>	<b>Total Opération CAPITAINEE</b>	<b>17 500,00</b>	<b>9 286,35</b>	<b>0,00</b>
Super-opération Opération		O 208	OPERATION VOTEE ZONE TECHNIQUE PORT	
Nature	BP 2024	Réalisé 2024	RAR 2024	
2313 ANNULATIONS DE MANDATS SUR CONSTRUCTIONS	50 000,00	28 753,40	13 480,00	
<b>Total</b>	<b>Total Opération ZONE TECHNIQUE PORT</b>	<b>50 000,00</b>	<b>28 753,40</b>	<b>13 480,00</b>
<b>Total</b>	<b>Total Super-opération OPERATION VOTEE</b>	<b>4 926 373,97</b>	<b>3 507 679,74</b>	<b>124 750,00</b>
<b>Total</b>	<b>Total Dépenses</b>	<b>5 087 373,97</b>	<b>3 631 461,29</b>	<b>124 750,00</b>

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié en ligne le 07/04/2025

ID : 040-244000865-20250327-20250327D02B6-DE

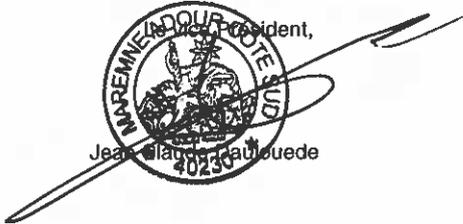


## RECETTES

Super-opération Opération		PAS DE SUPER OPERATION PAS D OPERATION		
	Nature	BP 2024	Réalisé 2024	RAR 2024
	001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	88 681,23	88 681,23	0,00
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 055 549,74	0,00	0,00
	1068 AUTRES RESERVES	228 692,74	228 692,74	0,00
	1641 EMPRUNTS EN EURO	3 422 450,26	3 400 000,00	0,00
	28153 INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	292 000,00	0,00	0,00
Total	Total Opération PAS D OPERATION	5 087 373,97	3 717 373,97	0,00
Total	Total Super-opération PAS DE SUPER OPERATION	5 087 373,97	3 717 373,97	0,00
TOTAL RECETTES		5 087 373,97	3 717 373,97	0,00

Fait à Saint Vincent de Tyrosse le 10/01/2025

Le Maire, Président,  
Jean-Michel Paulouede



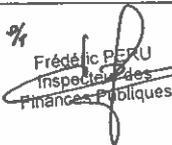


## RESULTATS BUDGETAIRES PREVISIONNELS DE L'EXERCICE 2024

## PORT DE CABRETON

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires	5 087 373,97	3 631 722,17	8 719 096,14
Recettes nettes	3 861 456,00	3 327 006,02	7 188 462,02
<b>DEPENSES</b>			
Prévisions budgétaires	5 087 373,97	3 631 722,17	8 719 096,14
Dépenses nettes	3 631 461,29	2 077 385,34	5 708 846,63
<b>RESULTAT PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2024</b>	<b>229 994,71</b>	<b>1 249 620,68</b>	<b>1 479 615,39</b>

	Résultat prévisionnel 2024	Résultat restes à réaliser	Résultats prévisionnels globaux 2024
INVESTISSEMENT	229 994,71	124 750,00	105 244,71
FONCTIONNEMENT	1 249 620,68		1 249 620,68
<b>RESULTAT</b>	<b>1 479 615,39</b>	<b>124 750,00</b>	<b>1 354 865,39</b>

  
 Frédéric PERU  
 Inspecteur des  
 Finances Publiques

SGC Saint Vincent de Tyrosse  
 BP 54  
 6 Allée des Magnolias  
 40290 ST VINCENT DE TYROSSE

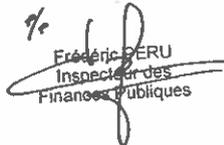


60004 - PORT DE CAPBRETON - CC MACS

Exercice 2024

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	<b>B</b>

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement					
Fonctionnement					
<b>TOTAL I</b>					
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
<b>TOTAL II</b>					
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
<b>PORT DE CAPBRETON - CC MACS</b>					
Investissement	88 681,23		141 313,48		229 994,71
Fonctionnement	1 141 992,88	228 692,74	336 320,54		1 249 620,88
Sous-Total	1 230 674,11	228 692,74	477 634,02		1 479 615,39
<b>TOTAL III</b>	<b>1 230 674,11</b>	<b>228 692,74</b>	<b>477 634,02</b>		<b>1 479 615,39</b>
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>1 230 674,11</b>	<b>228 692,74</b>	<b>477 634,02</b>		<b>1 479 615,39</b>

  
 Frédéric PERU  
 Inspecteur des  
 Finances Publiques

SGC Saint Vincent de Tyrosse  
 BP 84  
 6 Allée des Magnolias  
 40230 ST VINCENT DE TYROSSE